



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

MARAIS-PLACE DES VOSGES

Réunion du 5/01/23

Présent-es : Xavier BALLERY ; Denis CROS ; Benjamin DEVELEY ; Laurence DUFLOS ; Johann GOINEAU ; Françoise GREISCH ; André GRELON ; Philippe JUGLAR ; Alexandra KOENIG ; Philippe LANTA ; Maria MAIONCHI ; Anne-Valérie MALAVIEILLE ; Timothy TICEHURST ; Françoise VAUCHÉ.

Excusé-es : Arnaud DEMESLAY ; Benoît FOURNIER ; Claire VACHER.

Invitée : Irène AUTIN de l'Agence Parisienne du Climat.

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation ; Maëlle POUILLEVET, Coordinatrice des Conseils de quartier.

En introduction de la réunion, la présidence du Conseil de quartier souhaite une bonne année à l'ensemble des membres et leur indique que Florent GIRY, Adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers, devrait participer à la réunion du 9 mars 2023.

Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier :

Boris JAMET-FOURNIER présente ses vœux au Conseil de quartier. Il introduit la nouvelle Coordinatrice des Conseils de quartier, Maëlle POUILLEVET, qui accompagnera les Conseils de quartier Marais-Archives, Marais-Place des Vosges et Seine. Il prend ensuite la parole pour répondre aux questions posées par le Conseil de quartier.

Sur le plan de circulation du Marais, le Conseil souhaitait pouvoir échanger à nouveau au sujet du plan de circulation du Marais suite au travail de sa commission Mobilité. Suite à une note de la Commission, il y a eu un échange avec le maire Ariel WEIL et Florent GIRY. Boris JAMET-FOURNIER rappelle que le plan de circulation a fait l'objet d'une concertation et qu'une partie des propositions faites lors des groupes de travail a bien été intégrée au projet.

Le plan de circulation sera mis en œuvre au premier trimestre 2023. Toutefois, si le Conseil de quartier constate des problèmes qui nécessitent une modification sur un point spécifique, il peut les signaler à la Mairie de Paris Centre avec une adresse précise. La volonté politique de faire « mon quartier n'est pas un raccourci » inscrit le plan de circulation dans la prévisualisation d'un apaisement encore plus fort des mobilités motorisées dans les années qui viennent.

Le Conseil de quartier avait relevé que des feux de traversée piéton semblent manquer aux croisements des rues Roi de Sicile/Temple et Temple/Rivoli et que des panneaux de signalisation ne sont pas en adéquation avec les autorisations/interdictions de circulation à certains endroits. Ces sujets seront abordés lors d'une réunion entre la Mairie et la Section Territoriale de Voirie (STV), qui aura lieu le lundi 9 janvier 2023.

Suite à l'accident du 28 septembre 2022 d'un véhicule municipal rue Elzevir, le Conseil demande ce qui pourrait-être fait pour limiter la vitesse dans cette rue fréquentée par des scolaires.

La rue Elzevir a fait l'objet d'un aménagement de la rue avec un « coronatrottoir », qui fait qu'elle offre aujourd'hui plus d'espace aux piétons et plus de sécurité grâce aux croix de Saint-André. La place de la voiture y est limitée, ce qui est censé susciter un abaissement de la vitesse. La rue Elzevir est dans le premier quartier « Embellir » qui a permis la priorisation des travaux. Une concertation a donc déjà eu lieu sur cette zone, mais, si les problèmes persistent, Boris JAMET-FOURNIER souligne que la Mairie pourra demander des aménagements supplémentaires tels que des ralentisseurs, des trottoirs traversants, voire une « rue aux écoles ».

Rue St-Antoine, en cas d'intempérie, une flaque d'eau conséquente se forme ce qui rend le cheminement des piétons compliqué, voire dangereux pour les personnes mal voyantes. Une intervention serait-elle possible ?

Boris JAMET-FOURNIER demande à quel niveau de la rue Saint-Antoine cela se produit, regrettant un manque de précision dans la question originelle. Un Conseiller de quartier répond que cela a lieu devant tous les bateaux, entre le trottoir et la chaussée, suite à la rénovation de la chaussée qui ne respecterait pas l'ancien plan de la rue et l'écoulement naturel. Il précise que cela concerne tout le pavillon de la rue. Boris JAMET-FOURNIER prend note des bateaux et demande quelques numéros d'adresse où cela est particulièrement visible.

Signalements rue du Roi de Sicile. Au n°19: stationnement sauvage devant le Crédit Lyonnais dû à l'absence d'un potelet et d'une barrière Croix St-André (non réinstallés après un accident de circulation). Au n°23: stationnement sauvage quotidien de scooters sur une zone non réservée à cet effet.

La Mairie a pris connaissance de ces signalements et a saisi la DPMP sur ce sujet. Boris JAMET-FOURNIER rappelle que les stationnements « gênants » et « dangereux » peuvent également faire l'objet de signalement spécifiques sur « Dans Ma Rue » (DMR).

Pour le n°23, une Conseillère de quartier précise que cela date de l'aménagement de la rue : avant, il y avait un parking pour deux-roues, et il y a maintenant sans cesse une dizaine de motos stationnées. Elle indique que les signalements DMR sont bien faits mais que rien n'est fait. Un autre Conseiller de quartier indique que les signalements DMR ne semblent plus fonctionner.

Square Saint-Gilles: plainte de résidents de cette voie privée au sujet de l'autorisation donnée aux propriétaires de chiens d'accéder désormais au square, entraînant des problèmes de propreté et l'espace public et de cohabitation avec les autres usagers du square.

Boris JAMET-FOURNIER indique qu'il y a eu plusieurs échanges avec le Conseiller Arnaud DEMESLAY. La Mairie confirme que ce square n'est pas un espace canin, qu'il n'y en a qu'un seul officiel à Paris Centre, le jardin Nelson MANDELA, et que les chiens doivent être tenus en laisse. Au cours de ces échanges, la Mairie a indiqué qu'une étude visant à implanter une aire de jeux au sein du square allait être menée au cours du premier trimestre 2023. La présence d'une aire de jeux interdirait de fait la présence des chiens (y compris tenus en laisse). Cela permettrait de résoudre ce problème, du moins en théorie, car on ne peut être sûr que les personnes respecteront ces nouvelles règles, notamment du fait des habitudes passées.

Plusieurs Conseillers de quartier soulignent qu'il n'y avait pas de chien qui venait dans ce jardin avant car ils y étaient interdits par un panneau. Ils y ont été autorisés en laisse ensuite, sans concertation. Boris JAMET-FOURNIER suggère que cela faisait suite à la demande importante de parc canin par les habitants et habitantes et indique qu'il demandera s'il est possible de simplement faire interdire les chiens à nouveau. Il est remonté que les chiens

sont tenus sans laisse dans le square Georges-Cain, devant l'Institut Suédois. Une Conseillère de quartier indique que les pelouses ne sont pas autorisées dans ce square, ce qui génère moins de problèmes d'hygiène pour les usagers et usagères.

Terre-plein St-Paul : constat de présence régulière d'un amas de mégots devant la poubelle. La Mairie a bien pris en compte ce signalement et a pris attache avec les services de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) qui a confirmé un renforcement des passages à compter du mois de janvier. Boris JAMET-FOURNIER rappelle que les jets de mégots peuvent aussi faire l'objet de signalement DMR. La Conseillère qui avait fait le signalement souligne la difficulté d'ajout d'une photo et ajoute que la poubelle est cassée.

Budgets : Le Conseil voudrait connaître l'état d'avancement de réalisation des projets d'installation de 9 boîtes à livres sur le territoire ; de la pose de 2 tables d'échecs et de plusieurs nichoirs dans des jardins et squares de Paris Centre.

Pour les tables d'échecs, le Conseil de quartier avait proposé deux localisations : le square Louis XIII et le jardin de l'Hôtel de Lamoignon – Mark Ashton. L'implantation d'une table d'échec dans le square Louis XIII a été refusée par les ABF afin d'éviter une surcharge de cet espace. Une solution d'implantation est à l'étude pour une table d'échec dans le jardin de l'Hôtel de Lamoignon – Mark Ashton. Dès lors que l'avis définitif aura été rendu il sera transmis au Conseil de quartier, mais Boris JAMET-FOURNIER indique que cela semble bien parti. Une table avec 2 sièges coûterait 3 114€ et la pose s'élèverait à 850€ par table.

Un devis pour l'achat des nichoirs a été transmis par la LPO. Les difficultés rencontrées pour la pose des nichoirs sont en passe d'être résolues. En effet, celle-ci devrait être assurée par la Régie de quartier (un devis a été demandé).

Des échanges ont eu lieu en décembre 2022 entre Françoise VAUCHÉ, Ludovic SAGE et Maëlle POUILLEVEY pour la mise en œuvre du projet de boîtes à livres. Au cours de ces échanges, il a été convenu que des visuels des boîtes à livres (avec dimensions et poids) soient transmis à la Mairie, que des gestionnaires soient désignés et que des photographies des lieux précis envisagés soient envoyées.

Nouvelle question : Une Conseillère signale que les voitures roulent dangereusement vite rue de Sicile et que cela génère du bruit, notamment à l'angle de la rue Pavée. Elle demande s'il est possible de faire quelque chose, comme par exemple mettre un panneau pour rappeler la limitation de 30km/h ou installer un ralentisseur. Denis CROS, co-président du Conseil, indique qu'un important travail a été fait dans cette rue avec Florent GIRY, ce qui a permis d'y diminuer fortement la circulation. Le point est ajouté à l'ordre du jour pour la réunion du 9 mars 2023.

Eco-Rénovation : présentation par Mme Irène AUTIN, chargée de mission à l'Agence Parisienne du Climat

L'Agence Parisienne du Climat est une agence qui se situe à Bercy. C'est une association loi 1901, créée à l'initiative de la ville de Paris pour mettre en œuvre le plan Climat. L'accompagnement des copropriétés se fait de manière gratuite et indépendante. Irène AUTIN est la Conseillère pour les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e et 10^e arrondissements.

En novembre 2022, une réunion publique a eu lieu pour présenter « Éco-Rénovons Paris + ». Il s'agit d'un dispositif de la ville de Paris qui existe depuis quelques années et qui accompagne les copropriétés dans des projets de rénovation globale. Pour qu'une rénovation soit réussie, le principe de la rénovation énergétique est d'envisager tous les

aspects de cette rénovation. « France Rénov' » permet par ailleurs d'accompagner les particuliers dans l'isolation intérieure de leurs appartements.

Les interventions avec « Éco-Rénovons Paris + » concernent plus de sujets que le précédent dispositif « Éco-Rénovons Paris » : amélioration d'un système de ventilation, isolation thermique des combles ou de la toiture, changement de mode de chauffage... Tout peut être abordé pourvu que ce soit quelque chose global et qui permette d'atteindre un gain énergétique d'au moins 15%. Les sujets de végétalisation et d'îlots de fraîcheur, qui se polarisent sur les problématiques actuelles de confort d'été et de sortie de passoire énergétique, peuvent aussi être abordés.

Des subventions de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), de la ville de Paris et de la Métropole du Grand Paris sont mises en œuvre pour cette rénovation. Plus des gains énergétiques importants sont atteints, plus il est possible de mobiliser des aides. Les propriétaires aux revenus modestes vont être accompagnés de manière plus importante. L'Agence Parisienne du Climat est la porte d'entrée de ces aides et propose un accompagnement à la maîtrise d'ouvrage gratuit. Si la copropriété arrive à atteindre un gain énergétique de 35%, cela ouvre une subvention supplémentaire, « Ma Prime Rénove Énergétique ».

Comment faire ? Des webinaires et des publications diverses sur les problématiques de rénovation énergétique sont consultables sur le site de l'Académie Parisienne du Climat : <https://www.academieduclimat.paris/>.

Sur ce site se trouve aussi l'outil « CoachCopro », sur lequel il est possible de laisser les coordonnées de sa copropriété pour être recontacté par Mme AUTIN, y compris lorsqu'il s'agit d'une copropriété patrimoniale. Les Architectes des Bâtiments de France sont là pour conseiller mais il est possible d'avancer sur les isolations des façades sur cours, des combles, des pignons. Irène AUTIN indique que la meilleure des isolations est l'isolation par l'extérieur.

L'outil principal proposé est le DTG (Diagnostic Thermique Global), qui permet d'intégrer l'analyse thermique du bâtiment, ce qui permet de regarder toutes les déperditions thermiques du bâtiment et de définir différents scénarii de travaux. Un DTG vaut entre 8 000 et 12 000€ pour un ou deux bâtiments, et les copropriétés peuvent être aidées à hauteur de 5 000€ de Chèque Audit.

Retour des groupes de travail « Climat », « Sécurité » et « Mobilité » :

Groupe de travail sur le plan Climat (Laurence DUFLOS) :

Un récapitulatif des actions menées fin 2022 est fait : il y a eu la balade urbaine le 26/11, un atelier de concertation plan Climat le 1/12 et un apéro Climat le 14/12. Beaucoup d'idées ont été notées lors de ces concertations, il est possible de les retrouver sur <https://decider.paris.fr/> et de les soutenir. À noter que si une idée atteint 1 500 soutiens en 6 mois, elle est portée à projet et à études.

Groupe de travail « Sécurité » (Laurence DUFLOS) :

La prochaine réunion du GPO se tiendra le 25 janvier 2023 à 15h, la précédente ayant eu lieu le 22 novembre 2022. Un tour de table a eu lieu : chacun a parlé de certaines problématiques sur les différents secteurs. Il a été évoqué la possibilité de rétablir l'interdiction aux chiens au sein du square Saint-Gilles - Grand-Veneur - Pauline-Rolland. Il est souligné que le GPO a tendance à ne pas proposer de compte-rendu ni d'ordre du jour, qu'un tour de table a

bien lieu mais qu'il n'y a pas de suivi, alors même que la Police a exprimé vouloir augmenter la fréquence des réunions du GPO.

Laurence DUFLOS indique que le GPO a essayé de travailler sur l'établissement de « notices » sur les actions à mettre en place ou les acteurs à contacter en fonction des problèmes constatés, notamment en cas de nuisance sonores. Il est évoqué la possibilité de les inciter à faire un compte-rendu de réunion ainsi qu'une notice sur les périmètres d'actions possibles de la Police en fonction des problématiques de sécurité qui les concernent.

Un Conseiller de quartier propose de séparer les problématiques de sécurité de celles d'incivilité, jugeant qu'il y a une différence importante. Un autre Conseiller lui répond que c'est une demande de la Police, qui considère que tout problème est un problème à prendre en compte.

Afin de faire remonter les problématiques de sécurité constatées sur le quartier, les membres du Conseil de quartier peuvent écrire à l'adresse : securite-mpv@conseil-de-quartier.fr.

Groupe de travail « Mobilités » (Philippe LANTA et Laurence DUFLOS) :

Les deux Conseils de quartier Marais-Archives et Marais-Place des Vosges ont voté une première résolution. Le président de l'association Vivre le Marais!, Gérard SIMONET, a été reçu le 20 décembre par Florent GIRY et par le Maire Ariel WEIL. Le Maire a proposé à Gérard SIMONET de faire des propositions, qui en a fait trois, qui mènent à la deuxième résolution.

La proposition de résolution sera envoyée à l'ensemble du Conseil de quartier.

Le plan de circulation est jugé préjudiciable pour les riverains, avec une impression de labyrinthe. Il est proposé que le macaron « Résident de Paris Centre », qu'il est possible de demander à la Mairie avec une carte d'identité et un justificatif de domicile, permette aux résidents de circuler sur les voies « interdit sauf desserte locale ». Il est rappelé que ce macaron ne donne pas le droit à la carte de stationnement résident.

Une Conseillère de quartier indique que changer de sens ponctuellement une partie de rue engendre des soucis considérables de circulation et qu'il y a un enjeu autour du contrôle d'accès à cette zone, qui sera plus tard une Zone à Trafic Limité (ZTL) mais qui est pour l'instant le plan de Paris Centre.

Des membres du Conseil de quartier refusent de voter pour une résolution qu'ils et elles n'ont pas vu mais acceptent de voter sur le principe de l'envoi d'une deuxième résolution, sous réserve de pouvoir la consulter avant. Un Conseiller de quartier demande que la première résolution leur soit renvoyée par l'équipe d'animation.

Vote : 1 contre, 3 abstentions, 8 pour.

Retour sur le concert de l'Orchestre du 20 novembre 2022 (Françoise VAUCHÉ) :

Le concert était organisé en hommage à M. André MOREAU, pour lequel un morceau avait été réalisé par le chef d'Orchestre. Le concert était un succès et a réuni plus de 100 personnes dans la salle des fêtes. Le lien de vidéos sera envoyé par l'équipe d'animation à l'ensemble des membres.

Point sur les budgets 2021 et 2022 (Françoise VAUCHÉ) :

Des tableaux récapitulatifs ci-dessous sont projetés et ne suscitent pas de réaction particulière.

Budget de fonctionnement 2021	Montant Voté	Montant Réel	Remarques
Participation Bal de la Bourse	2 000,00 €	2 000,00 €	
Pot de fin d'année (repoussé au 5/07/2022)	300,00 €	300,00 €	
Concert Orchestre d'Accordéons de Paris	1 000,00 €	1 000,00 €	
Nichoirs	500,00 €	615,70 €	projet en cours
Outils Communication CQ (badges, tours de cou, stylos, totebags, kakemono)	2 000,00 €	1 904,00 €	
Balades guidées découverte	1 000,00 €		n'a pas eu lieu
Kit grand froid SDF	3 200,00 €	3 200,00 €	
Budget d'investissement 2021	Montant Voté	Montant Réel	Remarques
Bacs de végétalisation	30 000,00 €		n'a pas eu lieu
Equipements Squares & Jardins : tables d'échec	2 000,00 €		projet en cours
Rampes d'accès PMR	1 000,00 €		n'a pas eu lieu
Boîtes à livres	10 000,00 €		projet en cours

Budget de fonctionnement 2022	Montant Voté	Montant Réel	Remarques
3 Rencontres (Stands d'information)	600,00 €	395,00 €	
Vide-greniers (24/09/22)	300,00 €	236,00 €	
Moment de convivialité du 5/01/2023		159,57 €	
Organisation de parcours - visites des jardins du secteur avec pique-nique	600,00 €		à venir
Nouvelles rencontres du CQ au printemps	600,00 €		à venir
Budget d'investissement 2022	Montant Voté	Montant Réel	Remarques
Installation d'une poubelle (impasse Guéménée)	650,00 €		projet en cours
Installation d'un banc placette beaumarchais	1 000,00 €		projet en cours
Installation de grilles d'arbre (6 sur place de Thorigny, 3 sur place Verlomme)	6 750,00 €		projet en cours

Les projets en cours sur l'année 2021 sont les nichoirs : ils devraient être posés bientôt puisque la commande est en cours et que la Régie de quartier devrait les poser. Il est demandé que les dates des poses des nichoirs soient communiquées en amont afin que les Conseillers puissent être là s'ils le souhaitent.

Concernant le budget d'investissement 2022, il est signalé à la Coordination du Conseil de quartier qu'un emplacement pour un deuxième banc avait été choisi : il est décidé de faire un point ensemble prochainement sur ce sujet. Maëlle POUILLET souligne qu'il y a un problème d'approvisionnement de matières premières pour les bancs et les grilles d'arbre.

Un Conseiller de quartier demande si l'emplacement du banc placette Beaumarchais a déjà été validé par la Mairie ou si c'est en cours.

Appel à projets 2023 :

Françoise VAUCHÉ demande aux membres du Conseil de soumettre leurs idées projets pour le budget d'investissement et le budget de fonctionnement 2023 avant le 28 février 2023, à l'adresse ca.cq.mpv@gmail.com. L'idée de la pose d'un défibrillateur est reproposée. Les projets seront discutés lors de la prochaine réunion, le 9 mars 2023.

Une Conseillère de quartier demande à la Coordination de refaire des ateliers de co-construction, de réflexion et de faisabilité sur les différents projets et les budgets de fonctionnement et d'investissement. Maëlle POUILLET indique que c'est en cours de réflexion mais que la Coordination ne peut pas s'engager sur un format spécifique ou un calendrier pour le moment.

Questions diverses :

En face de l'ancienne Mairie, côté Saint-Gervais, un mémorial pour les victimes des attentats va être mis en place. Il est prévu de re-router les bus 72 et 76. Une Conseillère de quartier demande pourquoi ceux-ci ne sont pas maintenus rue du pont Louis-Philippe, au vu du coût élevé de re-routage d'une ligne de bus.

D'autres membres du Conseil lui répondent que c'est parce que trois autres bus vont être re-routés sur cette rue, dans le sens inverse, du fait de la piétonisation de la place Saint-Gervais. La Conseillère suggère de re-router ces trois bus sur la rue parallèle, rue Geoffroy Lagné et demande si cela serait possible. Il est convenu que cela serait une question à poser à Florent GIRY le 9 mars 2023.

La discussion s'arrête pour laisser place à la distribution des outils de communication à chaque Conseiller et Conseillère ainsi qu'un moment festif de convivialité de début d'année autour des galettes.

Questions et signalements pour la prochaine séance :

- Précision sur une précédente question : les problèmes d'écoulement d'eau rue Saint-Antoine se situent au niveau des bateaux, entre le trottoir et la chaussée. Boris JAMET-FOURNIER prend note des bateaux et demande quelques numéros d'adresse où cela est particulièrement visible.

- Y a-t-il des soucis de signalements sur « Dans ma rue », qui semble moins bien fonctionner qu'avant ?

- Square Saint-Gilles : plutôt que d'installer une aire de jeux, serait-il possible de simplement mettre un panneau d'interdiction d'accès aux chiens même tenus en laisse, comme c'était le cas auparavant ?

- L'emplacement du banc placette Beaumarchais a-t-il été validé par la Mairie ?

La prochaine réunion du Conseil de quartier se tiendra le **9 mars 2023**.